

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-400 RELATIF AUX POUVOIRS ET OBLIGATIONS ADDITIONNELS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par la soussignée, Émilie Mathieu-Marcoux, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Vallée-Jonction :

QUE le conseil municipal a présenté et adopté, lors de la séance ordinaire du 6 juillet 2026, le règlement numéro 2026-400 relatif aux pouvoirs et obligations additionnels du directeur général.

QUE ledit règlement a pour but de faire l'ajout, conformément au Code municipal du Québec, de certains pouvoirs et aux obligations au directeur général.

QUE ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis, conformément à la Loi.

DONNÉ A VALLÉE-JONCTION, ce 7 juillet 2026.


Émilie Marcoux-Mathieu,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Émilie Marcoux-Mathieu, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Vallée-Jonction certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7 juillet 2026.


Émilie Marcoux-Mathieu
Directrice générale et greffière-trésorière